

« ÇA PARAÎT SIMPLE. EN FAIT, ÇA NE L'EST PAS » : LA HEH FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME GLATIGNY !

Juin 2026

En 2024, la réforme du décret Paysage a provoqué un véritable séisme dans l'enseignement supérieur. Réduction du temps accordé pour valider les 60 premiers crédits, durcissement des critères de finançabilité : l'heure est désormais au bilan. Pour mesurer l'impact concret de ces changements, nous nous sommes rendus à la Haute École en Hainaut, à Tournai, à la rencontre des acteurs de l'enseignement supérieur.



Ils sont près de 20 % à abandonner leurs études dès la première année selon ligue-enseignement.be
Photo : Canva

C'est entre deux réunions que Nathalie Kinif, la sous-directrice de la HEH, a accepté de nous rencontrer dans son bureau afin de nous expliquer plus amplement les tenants et les aboutissants de cette réforme du point de vue administratif. Elle a d'abord évoqué la difficulté qu'entraîne l'analyse des dossiers de chaque étudiant car, en effet, une erreur peut coûter très cher à l'étudiant. C'est donc au cas par cas que l'administration doit décortiquer chaque dossier pour voir si l'étudiant est encore

Finançable, sur quelle base... et tout ça en respectant un protocole bien précis. Un autre point noir de la mise en place de la réforme de 2024, c'est le sentiment pour les administrations d'avoir été lâchées dans l'arène. En effet, les textes du décret reçus sont complexes à décoder et à interpréter. « Ce qui m'inquiète à chaque fois, c'est quand je rencontre des homologues et qu'on ne dit pas la même chose. On a lu le même texte et on ne dit pas la même chose. »

La HEH n'y arrive pas seule

Ce climat d'incertitude est particulièrement insécurisant pour tous les acteurs de l'administratif. Cependant, ceux-ci peuvent compter sur l'appui des commissaires du gouvernement, qui aident à dissiper les incertitudes et répondent aux nombreuses questions ou hésitations. Malheureusement, ces démarches prennent du temps, ce qui crée quand même quelques problèmes : « Ça prend du temps, ils ne sont pas toujours disponibles, parfois il y a des urgences, donc ça nous met en inquiétude. Donc, ce n'est pas très confortable non plus », nuance Nathalie Kinif.

AU FAIT, C'EST QUOI LA RÉFORME GLATIGNY ?

La dernière réforme du décret Paysage, survenue en 2024 et également appelée réforme « Glatigny » en référence à la ministre de l'Enseignement supérieur, visait principalement à enrayer l'allongement inutile des études et à davantage baliser le parcours étudiant. Désormais, le temps accordé pour réussir l'ensemble des cours de bloc 1 est limité à 2 ans et celui pour terminer un bachelier à 5 ans. Il est également devenu impossible d'entamer un master sans avoir validé la grande majorité des crédits du bachelier. Les règles de finançabilité ont elles aussi été durcies, avec un quota minimum de crédits à valider. Finalement, le nombre de réorientations maximum est limité à trois.

Pour pallier ce problème, la HEH a décidé d'engager une juriste pour soutenir son administration et servir de relais à la direction. Nous nous sommes demandé si ce constat était partagé par les enseignants. C'est donc dans ce but que nous sommes allés à la rencontre de Pietro Antoniadis, professeur de géographie dans la section Sciences Humaines. Pour lui, cette réforme a été mise en place trop précipitamment : « Alors, la dernière réforme, ça a été vraiment chaotique. Comme beaucoup de décisions d'enseignement d'ailleurs, ça a été vraiment mis en place d'une manière complètement, je trouve, irréfléchie. Il fallait faire vite, vite, vite, abroger un décret qui avait été mis en place, qu'on trouvait plus excellent, et voilà. Ça a été une improvisation totale ».

Les élèves laissés pour compte

Le manque d'information de l'administration a un impact inévitable sur les élèves. À cause de cela, elle ne peut informer les élèves au mieux, et cela génère du stress parmi eux, comme nous l'explique Johanna, étudiante à la HEH que nous avons rencontrée entre deux cours : « En 6e secondaire, une femme est venue nous expliquer la réforme, mais comme on n'était pas encore dedans, on ne comprenait pas vraiment tout. Et puis on arrive ici en première et on nous donne toutes ces informations et ça crée de la pression. » Une pression également due aux délais de réussite, selon Cyril, étudiant en première

année : « Je suis déjà quelqu'un de stressé de base, mais c'est vrai que ce décret procure encore plus de stress par rapport aux examens, par rapport aux cours, à la réussite. Il faut être efficace tout de suite et ce n'est pas facile. » Un point de vue partagé par Johanna : « Réussir sa 1ère en 2 ans, ce n'est pas toujours facile parce que quand tu arrives, tu ne sais pas ce que c'est un blocus, tu ne sais pas comment agencer ton temps et tu t'y perds un peu parce que ce n'est pas le même qu'en secondaire où tu es obligé d'aller à l'école toute la journée, donc ça aussi, c'est compliqué. »

“IMPOSER UN RYTHME AUX ÉTUDIANTS, C'EST TRÈS MAUVAIS. EST-CE QU'ON FAIT TOUS NOS PREMIERS PAS AU MÊME ÂGE ? NON. POURTANT AUJOURD'HUI, IL N'Y A AUCUN ADULTE QUI RAMPE PAR TERRE POUR AVANCER.” P. ANTONIADIS

L'efficacité de la réforme est sujette à débats

Un stress étudiantin presque généralisé qui va à l'opposé des conséquences réelles de la réforme. Selon Nathalie Kinif, le pourcentage de réussite tend à augmenter : « Moi, je vois un impact positif sur les résultats. Le fait que

l'étudiant sache qu'il a deux ans pour réussir les 60 crédits le pousse à être plus régulier et à mieux travailler. » L'administration constate également une plus grande présence lors des sessions d'examen, illustrant une prise de conscience des étudiants.

Un son de cloche que ne partage pas Pietro Antoniadis : « Je pense qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur la réussite des élèves. Les étudiants sont sous une pression plus forte aujourd'hui qu'hier. Cette réforme ne va rien améliorer, en tout cas au niveau des conditions des étudiants et du stress qu'ils ressentent par rapport aux études. » Toujours selon lui, certains étudiants privilégieraient la réussite au détriment de leur rêve, en choisissant des études davantage atteignables que passionnantes.

La peur de l'échec

Derrière le stress, il y a les étudiants jobistes, qui sont beaucoup plus vulnérables à ce nouveau décret, car ils doivent travailler tout en réussissant pour rester finançables. Selon le SIEP, chaque année, ce sont près de quatorze mille étudiants qui perdent le droit à la finançabilité.

Au final, la réforme Glatigny divise. Si certains y voient un moyen de motiver les étudiants, d'autres y voient un recul dans les conditions de vie estudiantine. La HEH n'est évidemment pas épargnée et une question subsiste malgré tout : comment trouver l'équilibre entre la maximisation de la réussite académique et le bien-être étudiant ?

INTERVIEWS ET ÉCRITURE MENÉES PAR
PAUL FOURQUEMIN ET KYLLIAN HALBOT